était le second des enfants de François Baril et de Charlotte Gailloux.

Or, le 24 mai 1749, il y avait grand émoi au village de Sainte-Geneviève. On y saluait Mgr de Pontbriand en visite pastorale. Le jeune couple est mandé au presbytère. Ils s'y trouvèrent en compagnie de plusieurs membres de la famille Veillet. Sur la demande de leur évêque, ils abandonnèrent d'un commun accord leurs prétentions sur le terrain de l'église. Le R. P. Gabriel Marcel, supérieur des Jésuites de Québec et recteur de leur collège, comme seigneur du lieu, donna son consentement. Cette affaire ne fut définitivement réglée qu'en 1790, par un accord entre Michel Veillet et la fabrique de Sainte-Geneviève.

On construisait un nouveau temple au Seigneur, et les murs s'élevaient peu à peu. Ils étaient à la première fenêtre, quand, aux jours néfastes de la guerre, tous les bras valides furent requis sur le champ de bataille. Carillon électrise nos gens; mais, hélas! ils n'en revinrent pas tous. Outre les morts, que de blessés dans les hôtels-Dieu!

Le 17 juin 1759, monsieur François Baril expire à l'Hôpital Général de Montréal. Une sœur Grise recueille son dernier soupir. Avec Montcalm, il aurait pu écrire : "J'ai eu onze enfants. Il ne m'en reste que six. Dieu veuille les conserver tous et les faire prospérer pour ce monde et pour l'autre."

Le ciel exauça ce vœu, car son fils, François-Marie, vécut dans une honnête aisance jusqu'à l'âge avancé de 96 ans. Il en avait passé six avec Jean Baril, son aïeul; et avant sa mort, arrivée en juillet 1814, il bénissait, entre autres arrière petitsfils, Archange Baril, père du très révérend H. Baril, vicaire général. Ce patriarche avait connu six générations.

q

p

Di Vi

V(

tr

sa

a

T

<sup>—</sup> M. Combes, président du ministère en France, sous l'impulsion de la Franc-Maçonnerie et de la Ligue de l'Enseignement,—du 2 juin 1902 au 2 juin 1903,—a mis 79,139 enfants hors des écoles libres, sur le pavé, pour ne pas les laisser dans les écoles où il y a un crucifix, des prières et une éducation religieuse.—Le Correspondant, du 10 décembre, Chronique politique,